

## Calendrier d'épandage conseillé dans le cadre de la zone vulnérable en zone de montagne

Culture	Type d'effluent	Dose maxi	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc	Janv	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Cultures d'automne (dont PT de mois de 6 mois)	Fumier compact	20 à 25 T												
	Fumier de raclage	20 à 25 T												
	Lisier sur cultures d'automne	20 à 25 m <sup>3</sup>												
	Lisier sur prairies semées	20 à 25 m <sup>3</sup>												
Colza	Fumier compact	20 T												
	Fumier de raclage	20 T												
	Lisier	20 à 25 m <sup>3</sup>												
CIPAN et dérobée	Fumier compact	20 T												
	Fumier de raclage	20 T												
	Lisier	20 à 25 m <sup>3</sup>												
Maïs	Fumier compact	35 à 40 T												
	Fumier de raclage	35 à 40 T												
	Lisier	30 m <sup>3</sup> ou 40 si dilué												
Prairies de plus de 6 mois	Fumier compact	20 T												
	Fumier de raclage	20 T												
	Lisier	15 à 20 m <sup>3</sup> par épandage												
			juillet	août	sept	octobre	nov	déc	janv	février	mars	avril	mai	juin

<b>Période conseillée</b>
<b>Période possible si période conseillée impossible. Pour prairies, uniquement si pousse d'herbe possible</b>
<b>Période possible si pas d'autres possibilités</b>
<b>Période inappropriée d'épandage</b>
<b>Période d'interdiction d'épandage pour les parcelles en zone vulnérable</b>